L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 11 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE ROI MARTHE.

PAR CRISAFULLI.

DEUXIÈME PARTIE.

V.

LA CHASSE EN PARTIE DOUBLE. — Suite.

Racontons en peu de mots la marche victorieuse de Montsoran, pour en revenir plus tard au Roi Marthe et à son silencieux poursuivant d'amour.

Comme on vient de le voir, le dix-cors, attaqué sur la lisière du bois des Feuillants, avait *pris son parti* à travers ce même bois. Arrivé tout d'un trait au rond-point de la Croix-Verte, il dépassa la clairière et se *fit battre*, deux heures durant, aux côtes de la Fauconnerie et de la Reine.

Montsoran, d'une humeur massacrante, ne le perdit pas de vue. Il voulait passer sa colère sur quelqu'un ou sur quelque chose, et ce déversoir ne pouvait être que le pauvre animal cause de sa déconvenue amoureuse.

Il fit merveille.

Il redressa deux fois ses piqueurs et ses chiens en défaut.

La bête aux longs rameaux, au front superbe, commençait néanmoins à donner des signes de lassitude.

Les chiens gagnaient.

Elle revint à son *lancer*, borda le parc de Haute Fontaine, *débûcha* de Haute Fontaine pour le bois des Feuillants et fit un retour au rond point de la Croix-Verte.

Là, le quart d'heure de Rabelais arriva pour elle.

Il lui fallut payer toutes les fatigues qu'elle avait coûtées aux chiens, aux chevaux et aux chasseurs.

Elle arriva au rond-point de la Croix-Verte, *feignant son corps*, c'est-à-dire, trébuchant, bramant, faisant de grandes enjambées qui aboutissaient à des glissades de deux mètres, où les os de ses jambes choquaient le sol durci.

En fin de course et d'efforts, le noble animal se retourna et fit tête aux chiens.

Ce fut une mêlée formidable. On n'entendit qu'un aboiement, long et continu, sortant de trente gueules qui n'en formaient plus qu'une.

On ne vit plus que des bêtes furieuses, des yeux jetant du feu, des mâchoires aux crocs acérés s'apprêtant à mordre, à déchirer ou à saisir un coin, un morceau de la vaillante bête.

Puis, cette masse tachetée de blanc, de noir, de brun, de gris, s'élança du même mouvement et coiffa le cerf.

De temps à autre, de ce fouillis hurlant, mordant, se roulant à droite et à gauche, sortait le ventre ouvert, un des griffons anglais de Montsoran; ou bien un de ses chiens courants du Midi rejaillissait par une éclaircie, lancé à dix pieds dans l'air obscurci par ces haleines brûlantes.

Puis la masse entr'ouverte se reformait et la bagarre recommençait.

Montsoran descendit de cheval et fit un signe.

Les notes triomphantes de l'hallali résonnèrent.

Alors, son couteau de chasse à la main, il s'avança, écarta les chiens et *servit* la bête, au dé *ant* de l'épaule.

Une demi-heure après, les chasseurs du dix-cors et leur gibier arrivèrent au carrefour des Feuillants où les attendaient le baron de Chantefleurs et un lunch respectable.

Le tout se reposait, abrité sous une vaste tente arabe, prise sur un des plus grands cheiks du Tell ou du Sahara.

Mébrouk se retrouva, là, en milieu de connaissance.

On prit du madère en attendant le retour des chasseurs du *grand vieux cerf*.

Montsoran proposa bien d'aller à leur rencontre ou à leur secours, si besoin était de les secourir pour qu'ils vinssent à bout du *vieux moine*, attaqué par eux.

Mais madame Polichinelle lui fit judicieusement observer qu'en forêt comme dans un bal, le meilleur moyen de retrouver et de rencontrer les gens consiste à les attendre, assis dans un bon fauteuil.

Montsoran obéit à son corps défendant, sous la réserve de ne pas attendre trop longtemps.

Cependant, la *Belle-de-Change* donnait du fil à retordre à ceux qui avaient entrepris de la réduire.

Si elle ne possédait ni la vitesse, ni l'agilité du dix-cors,

Tant méchamment mis à mort par Gaston

elle avait un fond de ressources et de malices qu'un renard lui eût acheté un prix élevé.

Le Roi Marthe, piqué au jeu, ne voulait pas en avoir le démenti.

Il avait la certitude que le marquis ne rentrerait pas la tête basse et les mains vides. Une défaite eût été trop cruelle pour son amour-propre de Diane chasseresse.

Deux heures durant, la poursuite fut menée furieusement.

Le *vieux cerf* se garda bien de débûcher en plaine.

Il fit vingt détours.

Mais les chiens anglais de Montsoran ne perdirent pas la voie une seule fois.

A bout de vigueur, le *vieux moine* comme l'appelait le premier piqueur, borda la forêt de Tremblay, située à l'opposé du bois de Haute-Fontaine; puis, arrivé à l'extrémité d'une large et longue pelouse conduisant à un étang profond et boueux, il s'y dirigea tête baissée.

Les chiens suivirent.

Les piqueurs, craignant pour eux, sonnèrent l'arrêt.

Après quelques derniers élans involontaires, la meute s'arrêta.

Mais Triby ne s'arrêta pas, elle.

Malgré les cris des piqueurs, malgré les sonneries répétées de leurs grandes trompes, la jument, mise hors d'elle par une course diabolique, n'obéit plus ni au mors ni à la voix de sa maîtresse.

Cette dernière elle-même invita-t-elle Trilby à s'arrêter?

Nous n'oserions l'acertainer, tant la fièvre de la chasse lui montait au cerveau.

Ah! Montsoran manquait là une belle occasion.

S'il s'était déclaré entre deux de ces temps de galop effréné, il avait bien chance de ne pas être écouté avec le beau sang-froid dont le Roi Marthe ne se départait pas dans le monde.

A la vue de Trilby, qui entraînait mademoiselle de Chantefleurs à une perte certaine, Evans, pâle mais calme, ne poussa pas un cri.

Il jeta un rapide coup d'œil autour de lui pour se rendre compte de la situation.

Le cerf s'était désespérément lancé dans l'étang. Il y nageait tant bien que mal, sa tête dépassant à peine le niveau de cette eau sale et noire. Le danger pour lui n'existait qu'au milieu de l'étang, où l'eau moins profonde faisait place à une vase pleine d'herbes gluantes et mobiles.

Ce n'était même plus une chance à courir; c'était une mort inévitable.

Les piqueurs, leurs chiens arrêtés, faisaient des gestes d'appel à mademoiselle de Chantefleurs, tout en murmurant entre eux qu'elle était perdue.

Trilby avançait toujours.

Heureusement que la jument, n'obéissant plus à la main de Marthe, avait décrit un quart de cercle dans sa course enragée.

Evans rassembla son cheval, lui enfonça ses éperons dans les flancs, et le pressant nerveusement entre ses genoux serrés comme les deux branches d'un étau, il l'enleva et *le chassa* droit à l'étang.

Il y eut un moment d'incertitude et d'émotion indicible pour les spectateurs de cette scène qui pouvait avoir un dénouement si triste.

Sir Evans arriverait-il avant mademoiselle de Chantefleurs?

Et même, arrivé au premier, le jeune Anglais aurait-il l'adresse et la force nécessaires pour arrêter une bête de la vigueur et de la vitesse de Trilby, furieuse, emportée, hors d'elle.

Marthe seule ne se rendait pas bien compte du danger qui la menaçait. Tout en se laissant aller à la course folle de Trilby, elle entendit le galop furieux du cheval d'Evans. Elle tourna machinalement la tête, et ne put distinguer le cavalier de sa monture, tant Evans s'était fondu avec elle.

Ils arrivèrent presque de front à quelques mètres de l'étang.

Alors, faisant un suprême effort, le jeune homme dépassa la jeune fille, l'enleva de selle, la désarçonna du bras droit, et du gauche qu'il avait tendu libre en [illegible] poussant sa bride, d'un coup de pistolet cassa la tête à son propre cheval.

Le pauvre animal bennit, chancela et s'abattit, comme frappé de la foudre.

Mais sir Evans avait eu le temps de sortir son pied de l'étrier; et le cheval se renversa sur le côté gauche [illegible] bec [illegible] à droite, préservant Marthe [illegible]

Au bruit du coup de feu, [illegible] Trilby [illegible] dans l'étang [illegible] poursuite du *Grand vieux cerf*.

[illegible] Marthe [illegible]

[illegible]

Sa faiblesse dura peu.

Mais dans le court espace [illegible] qui précéda l'arrivée des piqueurs [illegible] de son évanouissement, [illegible] une sensation d'une douceur extrême.

Un souffle jeune, tiède, plus doux que la brise d'été frissonnant à travers les feuilles d'un peuplier, courut le long de son front et de ses tempes.

Un murmure, mélodieux et timide, joyeux et triste en même temps, se fit entendre à son oreille charmée; et, comme dans un rêve, un doigt céleste lui écrivit au fond du cœur ces mots que nulle voix humaine n'avait jamais prononcés devant elle:

"Marthe! Marthe! je t'aime!"

VI

Chacun pour soi.—Personne pour tous.

Deux jours après la partie de chasse de Haute-Fontaine, madame de Prailles et mademoiselle de Chantefleurs se trouvaient assises sous une vérandah, causant, riant et travaillant.

La vérandah donnait sur un jardin anglais que le Grand Roi, revenu pour voir ce qui se passe dans sa France d'autrefois, eût juré avoir été tracée par la main de Lenôtre, son architecte et son ingénieur favori.

Ce jardin était celui de l'hôtel du baron de Chantefleurs.

Marthe ne se ressentait en rien des émotions de l'avant-veille.

Madame de Prailles montrait ses *soixante-quatre*, comme disait Puy-Gaillard.

Et, l'expression ne manquait pas d'une certaine vérité, la baronne ayant trente deux dents qui riaient double.

A l'autre bout de la pelouse, sous un tilleul formant bosquet et comptant plus de dix mètres d'envergure, monsieur de Chantefleurs lisait son journal, et sir Evans dessinait.

De temps en temps, le baron laissait sa lecture, jetait un coup d'œil observateur sur l'album du jeune homme, haussait les épaules et murmurait:

— Pourtant!.... pourtant!....

Ce *pourtant* avait une signification analogue au fameux *Epur si muove*, de Galilée.

— Eh! sacrebleu! Oui! ajouta-t-il; pourtant il l'aime d'un amour insensé! Diable de contrat! Maudit engagement! Après tout il est encore temps de revenir sur nos pas! Hum! avec le Montsoran, ce n'est pas très commode! Bah! bah! bah! qui vivra triomphera. Et puis, de quoi diantre vais-je me mêler? Cela me regarde-t-il? Qu'ils se débrouillent. Qu'est-ce qu'il dessine là? Dieu me pardonne, c'est la façade de l'hôtel? Non. La vérandah! Qu'y a-t-il donc sous cette vérandah?

Ici le malin vieillard regarda, aperçut les deux amies et se mit à sourire.

Il savait à quoi s'en tenir, et comprit pourquoi sir Evans jetait si souvent l'œil de ce côté. Mais ne voulant le gêner en rien, il reprit sa lecture, dans laquelle il se plongea jusqu'au sommeil.

De son côté, madame Polichinelle jouait le même jeu avec le Roi Marthe.

Tout en brodant, elle lui disait de l'air le plus indifférent:

— Oui, ma chère, comprends-tu cela? Ma cousine, ma propre cousine, Julia de Santenac, autrement dit lady Harrington, est descendue à l'hôtel du Louvre, où elle comptait que sir Evans, son fils, viendrait la rejoindre. Aussi, comme je vous l'ai grondée et traitée de Turque à Moresque. J'ai fait prendre toutes ses malles, ses cartons, ses caisses, et Dieu sait s'il y en avait! J'ai donné des ordres à ses gens, et sans la prévenir, j'ai fait installer le tout à mon hôtel.

— Chère Blanchette, je te reconnais bien là! Mais lady Harrington, qu'a-t-elle pensé de tes façons autocratiques?

— Oh! elle a résisté, protesté, soutenu qu'elle était souffrante et qu'elle ne voulait pas m'incommoder. Rien n'a valu, et il a bien fallu qu'elle se rendît. D'abord, je lui ai juré que je garderais son fils, et qu'elle me l'embrasserait que chez moi.

— Tu as donc connu son arrivée avant sir Evans?

— Oui! le pauvre garçon n'en avait rien dit, au rond-point de la Croix-Verte, mais il avait gagné une demi-entorse en jouant au Franconi, et se livrant à l'exercice de gymnastique et de haute-école, qui l'a empêché d'aller faire la partie, en troisième dans l'étang de Tremblay, avec ce vieux cerf que saint Hubert confonde, et cette sotte de Trilby, qui aurait bien voulu ne jamais se séparer de sa petite maîtresse.

— Pauvre Trilby! ne plaisante pas à son sujet, Blanche, je t'en supplie! fit Marthe, dont les yeux se mouillèrent.

(*A continuer.*)

DENTISTES.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 nov

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20.........les Mateliers à.........$00

Prix ordinaire $60.

Le Dr. GEO. P. MALONEY, au No 159 de la rue du Canal, près de la rue Baronne.

Pose des Rateliers à [illegible] avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Le prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 17fév—1an

Feutre d'Irlande à Toits,
NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il se passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre. Sa beauté et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer, dans les Indes et les autres colonies, à toutes préparations de ce genre. N'étant pas lourde, et se transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Si l'on en veut faire usage momentanément, on peut l'enlever, puis la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yardes.

A vendre par

J. G. LINGHAM, agent Au No 16 de la rue Union

7 juillet—1an

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61.........RUE TCHOUPITOULAS.........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

20 juil—1an

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,

60.......PASSAGE DE LA BOURSE.......60

Entre Bienville et Douane,

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, de la réduction de l'assessment dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer d

JULIUS LOEFFLER,

43..................RUE ROYALE..................43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz.

Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronser et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 3déc—1an

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

12 déc—72—1an

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'EST la grande [illegible] du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle offre pourtant aussi peu de dangers que l'huile de blanc de baleine ou l'huile de saindoux.

Le point où elle prend feu est d'environ 380 degrés Fahrenheit.

On peut la passer, sans crainte, au-dessus du feu.

Elle ne prend pas feu et, conséquemment, n'est nullement dangereuse.

Elle ne fume pas et n'a pas d'odeur en brûlant.

Si la lampe se casse, l'huile éteindra la flamme.

Elle est aussi économique que la meilleure huile kérosine.

Elle n'exige qu'un de nos becs.

Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires, etc.

Elle est patentée et l'uniformité en est garantie.

Demandez la circulaire, qui donne tous les détails.

BOSTICK & SEYMOUR,

Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, en Floride et au Texas,

Aux Nos 45 et 47 de la rue Front, 46 et 48 de la rue Fulton, près Poydras, Nlle-Orléans.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage [illegible] Bourse, A [illegible] de M. C. E. [illegible] de 2 juil—1an

RAPPORT TRIMESTRIEL
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

ETAT DES AFFAIRES LE 28 décembre 1872.

[illegible]	[illegible]
Prêts sur bonds pour garantir la circulation	556,000 00
Actions et autres garanties	55,000 00
Dû par des agents de rachat et de réserves	22,080 00
Dû par d'autres banques et banquiers	240,336 10
Propriété foncière	96,344 22
Mobilier et installations	199,198 00
Taxes payées	10,706 66
Dépenses courantes	1,012 24
	12,756 00
	$2,120,000 12

PASSIF.

Dû à des déposants individuellement	$1,451,569 26
Dû à des banques et à des banquiers	250,172 61
Circulation non rachetée	500,000 00
Capital	250,000 00
Fonds de surplus	29,000 00
Escompte, trois mois	$16,530 82
Change, trois mois	18,541 76
Intérêt, trois mois	11,258 06
Profits et pertes, trois mois	6,004 12 — 67,331 46
	$2,120,000 12

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

Actionnaires, 3 1/2 pour cent, pour trois mois.

Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, président

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

11 déc—1m 3fpa

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse: avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—1y

F. GONTHIER,
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

34.......rue St-Charles.......34

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fera un devoir d'exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE sont priés de prendre note des cours que M. Gonthier a établis dans ses ateliers à cet effet, lesquels ont lieu, tous les jours, les samedis exceptés, de 8 heures à 9 heures du soir.

Démonstrations — classes — progrès rapides. — Prix modérés. 4 fév—1 an.

AUGUSTE COUTURIE,

39.......Rue de la Vieille-Levée.......39

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

— Offre à vendre —

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St Vivier et St Sauveur. 1er août—1an

J. FEUILLAN,
DE PARIS,

DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,

NO 64 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS,

FAIT savoir au public qu'il se sert d'un nouveau procédé à vapeur pour le nettoyage et le dégraissage d'habillements pour dames, messieurs et enfants, qui surpasse de beaucoup tout ce qui a été offert au public jusqu'à ce jour. Toutes espèces d'habillements en velours sont nettoyés sans les découdre. Les taches de graisse et d'huile, etc., sont enlevées sans ternir ou altérer les couleurs. Nettoyage et teinture de gants.

3 sept—1an D. P.

Saison de chasse de 1872-73.
F. CHARLEVILLE.

55.................Rue St Charles.................55

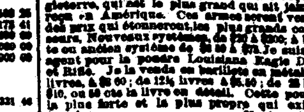

IMPORTATION DIRECTE D'ARMES A FEU de tous genres, à des prix fixes.

Ayant reçu le premier prix à la foire d'Etat de la Louisiane au mois de mai de 1872 pour le plus bel assortiment d'armes à feu de tous genres, j'invite mes amis et le public à venir examiner mon assortiment tout nouvellement reçu d'Angleterre, qui est le plus grand qui ait jamais été reçu en Amérique. Ces armes seront vendues à des prix qui étonneront, les plus grands connaisseurs. Nouveaux systèmes, de $20 à $500; à baguette en ancien système de $5 à $75. Je suis le seul agent pour la poudre Louisiana Eagle Ducking et Rifle. Je la vends en barillets en métal de 12½ livres, à $6 60; de 12½ livres à $3 60; de 25 livres à $10, ou 50 cts la livre en détail. Cette poudre est la plus forte et la plus propre qui existe au monde. 5sept—au7jév.

E. H. REYNES & BRO.,
Varieties Alley—Cotton Exchange Building
Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres.

Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati.

Remises, par dépêches télégraphiques, à Londres, New York et San Francisco. 20 juil—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 25 janv
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 8 fév.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 22 fév.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 1 mars.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York,

ou à L. GRAND & Cie, Agent,

nov—'22I Gallier Court, Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA.......2,000 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA.......2,000 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA.......2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA 2,500 ton., en voie de const.
La VIRGINIA.......2,500 ton., en voie de const.
La GEORGIA.......2,500 ton., en voie de const.

Pour Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,

Capt. J. Stewart,

Partira le ——— Février 1873.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 28, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No. 9, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 65, Great Clyde Street, Glascow.

6 oct—1y

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7/8	Mars 12
	"Saxonia"		
Mars 1er	Mars 4	Mars 7/8	Avril 9
	"Germania"		
Mars 29	Avril 1er	Avril 4/5	Mai 7 1873

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane, à Santander, à Sherbourg (éventuellement au Hâvre) pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:
Première Cabine, $150 | Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle Orléans:
Première Cabine, $130—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Chenilu à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents Généraux,
120, Rue de la Commune,

C. B. RICHARD & BOAS,
Agents Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 3 sept—2m

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
Hansa	18 décembre.	28 janvier 1873
Strassburg	4 janvier.	9 février.
Frankfurt	22 janvier.	1 mars.
Hansa	20 février.	29 mars.
Hannover	12 mars.	12 avril.
Strassburg	26 mars.	26 avril.
Frankfurt	9 avril.	17 mai.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres.......................$150 en or.
Entrepont..........................55

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:
Chambres.......................$150 en or.
Entrepont..........................45

De la Nouvelle Orléans à la Havane:
Chambres.......................$25 en or.
Entrepont..........................15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe

SHERMAN.......Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE.......Capt. A. W. Sampson
UNITED-STATES.......Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI.......Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS.......Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. R. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer

MISSISSIPPI,

Crowell, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson

SAMEDI, 15 février, à 8 heures A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres.......................$50 00.
Entrepont.......................25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 100

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

NEW ORLEANS,

Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

SAMEDI [illegible], à 8 h. A. M.

Passage.......................$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.— Départ février, à —

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

YAZOO,

capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDW. A. YORKE, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer JUNIATA, capt. Catherine, suivra et partira à son jour régulier

IMPORTANT
Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile le meilleur

CINCINNATI LAGER BEER

à $6 50 par demi-baril.

ROBERT FASNACHT,
7 avril—1an rue Poydras.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. SERWIN,	R. ENGLAND,
M. A. LLAMBIAS,	J. F. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier

11 janv—D

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELLIA,

[illegible] Hanover, partira pour les endroits portés les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du train de 6 heures et demie du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.—Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,

Aux Nos 18 et 20 de la rue de Poydras.

1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine,
Sam. Ayles et C. Gries, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY, 109 Commune.

7 sept—6m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot

W. S. PIKE.

de la malle des Etats Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. Pour Tunica. J. E. CARLIN, agent, au No4 de la rue Tchoupitoulas.

11 sept—1y

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON, 11, rue Conti

janv—3m

Bayou Lafourche Packet Company,
2 voyages par semaine;

HENRY TETE,

Jas. Dufferes, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No 24 20 oct—6m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS,
Capitaine J. F. Acosta,
Commis P. A. Charles.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ch Bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing et Houma, Terrebonne et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de re-réfèrer le fret. 16 juil—6m

Bateau de la Côte, — au-dessus de la ville,—

deux fois par semaine. Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères.—Le magnifique bateau à vapeur EMPIRE, neuf et solidement construit, capitaine A. Janfreau, part de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin, et part des Forts, pour la Nlle-Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 4 heures du matin, faisant le trajet en plein jour. Ce changement sera mis en force à partir de SAMEDI 18 janvier.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

S. FERNANDEZ & CO.,
au No 125 de la rue de la Vieille Levée.

14 an—3m

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre

2 août—6m

Le Locquet-Leroy,
Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,
220 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide anglaise que française, ainsi que les arts d'agrément y sont enseignés par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices calisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. Box 1961 New Orleans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet Institute".

2 août—4m—D.M.J.

Charbon! Charbon!

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,
—Marchands de—
CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Ils approvisionnent les familles et les bateaux à vapeur.

Dépôts—sur la Levée, au Ferry du Troisième District et au coin des rues Louisa et Levée,

Bureaux—No 26 de la rue Carondelet.

Les ordres sont reçus aux dépôts ou aux bureaux. 26 déc—2m

H. & C. TYLER,

Au No 8 de la rue Carondelet,

Livrent du charbon de PITTSBURG, de l'ANTHRACITE et du CANNEL aux plus bas prix du marché.

16 nov—4m

McCLOSKEY, BIGLEY & CO.,
Marchands de Charbon,

Bureau: No 166 DE LA RUE GRAVIER.

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL anglais et Peytona. 9 nov—1an

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de desséchement, Moulins à coton, Grilles, Devantures de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4janv73—1an

FONDERIE DE LEEDS,
ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher,

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter tous les sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

1 sept—1an LEEDS & CO.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires
D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG.........Directeur.

— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles et toute espèce de fonte. 1janv—1an. Mme.

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est un nombre des plus sûrs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les [illegible]

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frisson, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'y avait pas de tonique que les membres en reconnaissent aussi généralement recommande, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Oastendyk,

Seul Agent au Sud,

No 24 rue Tchoupitoulas

14 août—1an—Merc, V, D

CHEMINS DE FER.

[redacted]

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	5.00 A. M.	Exprès	11.00 P. M.
Malle	5.00 P. M.	Malle	10.00 P. M.
Accommodation	3.00 P. M.	Accommodation	9.00 P. M.

Cette ligne est de beaucoup de milles plus courte et transporte les voyageurs, de plusieurs heures plus vite, à tous les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville, Humboldt et Memphis, sans changements. Il n'y a qu'un seul changement avant d'arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hôtel, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur Général. 18déc—1an

[redacted]

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	5.00 A. M.	Express	11.00 P. M.
Mail	5.00 P. M.	Mail	10.00 P. M.
Accommodat'n	3.00 P. M.	Accommod.	9.00 P. M.

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, Humboldt and Memphis without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given corner Camp and Common streets, under City Hotel, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. jan16—1y

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[redacted]

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 9 février 1873
Les trains partiront à 8:00 h. du matin
et à 5:15 h. de l'après-midi.
Ils arriveront à 3:55 h. de l'après-midi
et à 4:00 h. du matin.

Les WAGONS DORTOIRS DE PULLMAN vont jusqu'à Lynchburg, Atlanta, Louisville et St. Louis. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'EST, du NORD et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON,
Surintendant Général.

NORMAN C. JONES,
1er [illegible] Agent général du fret et des tickets.

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

[redacted]

Passenger Depot foot of Canal Street.

On and after February 9th 1873 trains will leave at 8:00 A. M. and at 5:15 P. M.
" arrive at 3:55 P. M. and at 4:00 A. M.

PULLMAN'S PALLACE SLEEPING CARS run through Lynchburg, Atlanta, Louisville and St. Louis—making close connections with all the popular routes to the EAST, NORTH and WEST.

Tickets for sale corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

S. H. SCRANTON, Gen'l Superi't. NORMAN C. JONES, Gen'l Freight & Ticket Agt

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour—15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

A partir de ce dite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.			Départs du Lac.		
6½	h.	A. M.	7½	h.	A. M.
8½	"	"	9	"	"
10½	"	"	11½	"	"
Midi.					
3	"	P. M.			
5	"	"			
7	"	"			

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, de midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 6 heures et, du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

1avril—6P

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas. de Morgan

Route de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 500 milles à $15, et des billets pour toutes les stations sur la chemin, sont vendus au bureau des soussignés.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin de ces débarcadères du Têche est livré à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion en reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté par le bateau à vapeur pour toute la route.

Le fret via l'embranchement de Houma entre Terrebonne et Houma pour tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. B. Bisland pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de J. B. Bisland et celle de M. P. J. Pavy et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. P. J. Pavy et celle de M. Butler.

Les [illegible] via Houma Branch" et marquer lisiblement la destination sur tous les colis.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h., le fret reçu après cette heure partira par le train suivant.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Magazine et Natchez.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures. mai [illegible] CHAS A. WHITNEY & CO. Ag'

COGNAC.

COMANDON & Cie.

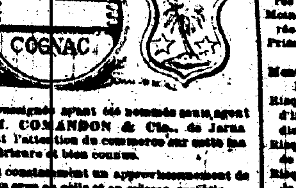

Les soussignés ayant été nommés seuls agents par MM. COMANDON & Cie., de Jarnac appellent l'attention du commerce sur cette marque supérieure et bien connue.

Ils ont constamment un approvisionnement de différents crus en caisses et en tonneaux, assortis.

PINI & BASSETTI,

Aux Nos 70 et 72 de la rue Poydras.

fév—1 an 70 et Poydras.

RICE BROTHERS & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 563 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisines et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et verni de luxe.
FOURNEAUX doublés, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.
FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues, qui donnent une description des articles.

4 oct—6 mois—v e.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1869, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT".

R. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage

Mars—1an.

LOTERIES.

LOTERIE
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE

Plan de combinaisons—

Tirage tous les jours.

Gros lots: : $6000

$5000 $4500

Prix du billet—Une piastre seulement.

Partie de billet en proportion

Plan de police.

Tirage tous les jours.

24déc—1y

ASSURANCES.

Lafayette Fire Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes sur risques d'incendie, dans l'année, y compris les primes non expirée de 1871		$69,736 87
Moins—primes non expirées de 1872	$19,662 26	
Réduction (rebate) de quinze pour cent	4,118 22	
Primes remboursées	614 52	
Réassurances	1,366 93—25,761 33	
Montant net des primes		$43,974 54
Plus, l'intérêt	$7,046 62	
Profit et pertes	347 92— 7,398 54	
		$51,373 08
Pertes par l'incendie, payées	$7,354 35	
Licences et taxes	1,757 30	
Salaires	4,500 00	
Loyer	600 00	
Annonces, fournitures de bureau et frais divers	1,855 75—16,067 40	
Bénéfice net		$35,305 68

ACTIF.

Billets pour actions (stock notes)	$262 500 00
En caisse	11,066 73
Prêts sur première hypothèque	48,801 70
Prêts sur garanties collatérales	2,500 00
Actions de la Banque Hibernia	3,324 50
Actions du New Orleans Mutual Insurance Association	3,075 00
Bonds sept et dix pour cent de la ville	13,444 45
Mobilier, installations, etc	1,672 90
Primes en voie de recouvrement	1,446 15
Total	$345,103 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

KASPAR AUCH, Président.

LOUIS MATHIS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé, par-devant moi, ce vingtdeuxième jour de janvier 1873.

JOHN DALY,

Sixième Justice de Paix, paroisse d'Orléans.

Le vingtième jour de janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de SOIXANTE-HUIT POUR CENT sur le montant payé. Ce dividende sera porté au crédit des billets pour actions (stock notes).

KASPAR AUCH, Président,

LOUIS MATHIS, Secrétaire.

A l'élection annuelle qui a eu lieu le 20 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année:

Kaspar Auch,	J. H. Keller,
O. F. Theisman,	Henry Bender, Jr.,
Philipp Dimm,	John Schelling,
Gustave Beck,	William Mehle,
Louis Fassel,	J. F. Kranz,
J. H. Schene,	Baltis Dabel,
Robert Jackson,	E. H. Burton,
Henry Rice,	J. B. Cotton,
Louis Mathis,	Dr. S. S. Word,
John Purcell,	J. R. Norton,
W. R. Fish,	F. M. Jaenarest,
E. R. Chevalley,	Daniel Hoderith,
	Henry Eilerman.

Le 20 du courant, à une réunion des Directeurs, M. KASPAR AUCH a été réélu président, à l'unanimité, M. ROBERT JACKSON, vice-président, et M. JOHN PURCELL, inspecteur.

23 janv—1m LOUIS MATHIS Secrétaire.

BUREAUX DE LA

Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU No 61 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé.......................$500,000.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872.

Sur risques d'incendie	$116,177 19	
Sur les risques de mer	35,005 20	
Sur les risques de rivières	41 000 01—$195 246 46	
Plus — les risques non expirés de 1871		46,065 00—$241,080 66
Moins— les risques non expirés de 1872	$52,196 60	
Primes remboursées	2,781 28— 54,966 28	
Montant net des primes		$186,382 30

Pertes, etc., payés dans la même période:

Risques d'incendie	$26,188 77	
Risques de mer	25,000 36	
Risques de rivières	18 364 67—70,447 80	
Plus, pertes non encore réglées	$12,000 10	
Fonds réservé	10,000 00	
Réassurances	5,000 20—$35,000 20 $97,000 30	
Frais généraux et dépenses	$27,362 37	
Intérêt sur le capital	$50,000 00	
Moins l'escompte et l'intérêt	48,540 20— 1,460 41—126,099 00	
Bénéfice net		$60,284 22

L'actif de la Compagnie est, d'après les taux du marché, comme suit:

Bons de chemins de fer de la ville, bons de la ville, de l'Odd Fellows' Hall, et des Turners' Association	$230,023 80
Actions de Banques, de la Cie de Gaz et des Cies d'Assurance	166,564 72
Prêts garantis	38,425 56
Prêts garantis par hypothèque	48,189 00
Effets à recevoir	3,622 21
Scrip d'autres Cies. d'assurances	2,005 62
Primes en voie de recouvrement	14,413 84
En caisse	74,714 14
Total de l'actif	$633 339 80

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLÉANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 17 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 17 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872, et qui sera payable le 27 février 1873;

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
S. Bisco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	W. E. Seymour,
Richard Flower,	J. Weis,
B. W. Taylor,	J. C. Morris,
J. I. Day,	G. M. Bayly,
James Byrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Abeau,	E. B. Wheelock,
L. H. Joseph,	E. T. Torian,
Scott McGehee,	Isaac L. Hano.

19 janv—6m

Scierie VARIETY, à Vapeur.
T. E. W. SMITH,

Propriétaires,

No 184 de la rue St-Joseph,

Nlle-Orléans.

PRÉPARATION de bois de charpente, sciage droit et circulaire, façon et réparation de ouvertures, rampes et moulures d'escalier faites sur commande.

La manufacture de presses à coton et d'instruments aratoires sont l'objet d'une attention spéciale.

S'adresser à la boîte 186 du Mechanics' and Dealers Exchange. avl—1an Mp. D

Chaudières à Sucre du Tennessee,
De la célèbre Usine de Kessler,

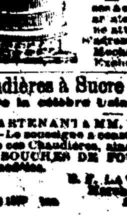

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.

E. L. LAVILLEBEUVRE,
Marchand Commissionnaire,
No 91, rue Canal.

20 oct 1872 1an

ASSURANCES.

ETAT DU
Louisiana Savings Bank
AND
SAFE DEPOSIT COMPANY,

No. 31 de la rue du Camp.

17 JANVIER 1873.

—ACTIF—

En caisse, monnaie courante	97,397 28	
Chèques sur les banques locales	66,450 08	
		163,766 36
Dû par les Banques et Banquiers		207,797 28
Escompté		382,683 29
Protêts		2,799 00
Prêts sujets à appel		36,600 00
Prêts sur hypothèque		26,705 00
Actions et Bons		165,100 39
Caveau		35,000 00
Propriété foncière et installations		55,600 00
Dépenses		360 67
		976,000 67

PASSIF.

Capital—actions		150,000 00
Dépôts individuels:		
Départ. des Epargnes	365,091 44	
" de la Banque	272,336 64	
		641,470 08
Dû aux Banques et aux Banquiers		166,000 04
Dividendes non payés		2,700 00
Billets à payer, hypothèque sur la bâtisse		2,236 22
Fonds, surplus		20,000 00
Profit et Perte	934 00	
Intérêt	331 39	
Change	87 30—	1,353 67
		976,000 67

JOHN S. WALTON, Caissier.

19 janv—1m

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie Home d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1872, y compris les risques non expirés de 1871		$282,545 71
Primes sur risques d'incendie	$240,000 12	
Primes sur risques de rivières	26,715 94	
Primes sur risques de mer	36,000 00—	$303,244
En moins:		
Primes remboursées	2,043 17	
Primes sur risques non expirés en 1872	65,300 00—	94,753 17
Montant net des primes		$267,799 54
Pertes payées dans la même période:		
sur primes d'incendie	$46,920 32	
sur primes de rivières	15,441 68	
Sur primes de mer	18,270 00	
	$79,334 10	
Réassurances	9,706 25	
Réduction (rebate) au lieu de scrip	26,167 25	
Taxes	5,823 20	
Intérêt sur tous les scrips non encore payés, dépenses, escompte et intérêt	41,788 92—	$292,065 30
		$60,540 34
Réservé pour pertes non encore réglées, l'actif de la Compagnie est comme suit:		
Espèces	$13,914 61	
Effets à recevoir, prêts sur gages	32,800 00	
Billets à recevoir pour primes	9,064 12—	$195,000 53
Comptes en voie de recouvrement		60,000 00
Propriété foncière au No 74 de la rue du Camp		36,000 00
Bonds de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nlle-Orléans		300,000 00
Actions de banques		7,000 00
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles		34,400 00
Actions de la Compagnie du Valette Dry Dock		5,000 00
Actions du Harbor Protection Company		1,100 00
Bonds de la Société de l'Odd Fellows Hall		5,000 00
Bonds de la Grand' Loge F. et A. M.		5,000 00
Bonds de l'Agricultural and Mechanics Fair Association		5,000 00
Actions de la Compagnie d'Assurance		3,000 00
Actions suspendues et compte de bonds		300,000 00
		$970,000 00

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par-devant moi, ce 16 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce 14 janvier, 1873, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que dix pour cent d'intérêt soit payé sur tout le scrip non encore payé, payable aux porteurs légaux des dits, à dater du 11 février 1873.

ALF. MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. Moulton,	Adolph Meyer,
Wm. M. Perkins,	S. J. Keith,
Augustus Block,	Jno. T. Moore,
S. Hart,	M. C. Randall,
S. M. Horrell,	W. F. Tutt,
Jno. C. Rodgers,	Geo. W. Roper,

Mars—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle
— DE LA —
Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1872.		
Sur les risques d'incendie	$312,327 36	
Sur les risques de mer	50,041 23	
Sur les risques de rivières	5,000 00	
Total des primes		$368,368 59
En moins - primes non expirée le 31 décembre 1872	$119,183 00	
Primes remboursées	5,328 06	
		124,511 06
		$243,857 53
Montant net des primes		$243,857 53
Réassurances	$12,729 00	
Pertes sur les incendies	$86,111 32	
Pertes sur mer	25,653 04	
sur rivières	3,260 48	
		125,022 00
Pertes par les incendies, non réglées et réglées, mais non dues		30,000 00
Réserve (exigée par la charte) de 2 1/2 pour cent sur les susdites pertes	1,645 20	
Frais, taxes, intérêt	14,000 34	
		170,671 26
Bénéfice		$73,186 27
L'actif de la Compagnie est comme suit.		
Bonds de la ville et autres bonds, valeur au comptant		$95,150 00
Billets en garantie et billets hypothécaires		322,774 39
Actions de la Cie du gaz et autres actions		41,125 00
Effets à recevoir, pour primes		27,430 30
Primes en voie de recouvrement		36,149 00
En caisse		62,750 00
Montant entre les mains de banquiers de Londres		[illegible]
Succursale		300 00
Compte en suspens		3,057 67
Propriété au coin des rues Canal et Camp, valeur au comptant		7,227 05
Propriété dans la rue Dumaine, valeur au comptant		25,000 00
		4,025 26
		$700,003 24

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réservé pour primes non expirées	119,124 00	
Réservées pour réclamations non-réglées	30,000 00	
Dividende aux actionnaires	$34,000 00	
Dividende aux assurés	34,382 64	101,382 64
Surplus au-delà du passif	2,704 60	
		$753,341 24

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé par-devant moi, ce 10 janvier A. D. 1873

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes comptant suivants, lesquels proviennent du montant net des primes expirées le 31 décembre 1872 et sont payables le troisième lundi de janvier 1873, comme suit:

20 pour cent sur les primes d'incendie.
20 pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende comptant de 10 pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payre,
C. T. Dagasse,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	R. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. E. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

14 jan—1 an

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—FEVRIER 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

B	L
Basé Adèle (Mme Vve)	Leclerc Louis et Pierre
C	M
Camagli Vincent	Mulleville Jean
Casanova Jn Bernard	Martin Joseph
Casanova Vincent	Massean Henri
Coste (Mme Vve) née Besnier.	Macoullard Guillaume
Castera (Mme) née Demeth	Madelon (le Dr)
	O
D	Orange (le capitaine)
Domanges Baptiste	R
E	Rengieux Amant
Estrade Jn Baptiste	Raillon Maurice
G	Raveur Joseph
Gosmant Auguste	Robin Augustine
Gebhart (Mme Vve) née Brenner	S
Guillet Marius	Schmith Jn Michel
Gibertan Etienne	Sam Jn Marie
Giberton Théodore	St-Martin Noeline (Mlle)
H	Salvo Joachim
Hurbest Marc	T
Humen Gustave Arsène	Tacoyra Jean
Huet Alexandre	Tourrier Fortuné de Dry
Hébrard	V
J	Vial André
Jobet Eugène dit Volsin	Vallon Jules (cuisinier)
Juncoutines	Virginie Françoise (Mlle)
	Vogt Louis Victor

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street,

NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,

6 juin—1an—MMJ6 100 Commune.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
Marchands de la Nlle-Orléans.

No 106 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année 1871:

Sur risques d'incendie	$713,233 87
Sur risques de mer	166,615 17
Sur risques de rivières	166,212 60
Total des primes	991,160 74
En moins—primes non expirées	291,300 00
Montant net des primes le 31 mai 1872	700,000

Pertes payées:

Sur risques d'incendie	$300,000 41
Sur risques de mer	55,000 32
Sur risques des rivières	31,000 00
Taxes	26,724 00
Réassurances, primes remboursées, et pertes	52,416 00
A déduire—intérêt moins de pertes	17,560 00—400,000 12
Bénéfice	326,400 00

L'actif de la Compagnie est comme suit: Propriété foncière $131,000

Bonds de ville	220, 00 00
Actions de banques et de chemins de fer	82,130 42
Billets garantis par hypothèque	443,746 37
Billets garantis	122,450 00
Billets à recevoir	66,411 00
Primes en voie de recouvrement	73,416 00
Bonds de l'Etat	1,600 00
Scrip et actions d'autres compagnies	1,262 00
Actions du Valette Dry Dock Comp	12,000 0
Actions de la Presse à Coton de la Levée	2,000 11
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	5,000 00
Harbor Protection Company	1,000 0
Bonds hypothécaires du Turners' Association	2,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows' Hall	5,000 00
En caisse	201,000 00
Cie des steamers de la N. O., de la Floride et la Havane	1,000 00
Association de l'Hôtel St. Louis	5,000 00
Total de l'actif	$1,461,000 20

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Assermentés et souscrit par-devant moi, le 10 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur conversion de leur scrip en fonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero	David McCord,
S. E. Bell,	L. F. Generes,
M. Puig,	P. Poursine,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix	J. M. Aiken,
[illegible]	Chas. Lafitte.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 28 février 1873 $366,897 38

Savoir:

Primes d'incendie	$[illegible]	
Primes maritimes	[illegible]	
Primes de rivière	[illegible]	
		$366,897
Primes non acquises et retour et réduction sur les primes		
Primes nettes		$266,600
Pertes d'incendie	[illegible]	
Pertes maritimes	[illegible]	
Pertes de rivière	[illegible]	
	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Dépenses moins le compte d'escompte	[illegible]	
		$266,600 76
Bénéfice		[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bonds de la ville et autres	$[illegible]
Actions de banques et autres	[illegible]
Scrip de compagnies d'assurance	[illegible]
Immeubles	[illegible]
Billets à recevoir sur hypothèques	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en cours de collection	[illegible]
Comptant en caisse et en Europe	[illegible]
	$[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 19 mars 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou à leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 31 mai 1873.

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administrateurs élus le 19 février 73:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John H. Wallis,
Henry A. Fonbion,	B. F. Eshleman,
E. Benjamin,	J. F. Dickey,
F. Anderson,	W. C. Black,
A. Frerichs,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Seibold,
R. F. Stockmeyer	D. Jennings,
Alex. W. Hyman,	E. Howard,
A. Montgomery	M. Lapeyre,
Henry J. Vose,	Aug. Reine,
H. Mangason,	C. F. Fisher,
Chas. Weishar,	Edward Foley,
A. Lanauze,	Wm. Mertz,
Geo. A. Williams,	L. Greinig,
Thomas Barnes,	William Knox,
Geo. Foster	

VINGT-TROISIÈME ÉTAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant,
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 18 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

Primes sur les risques d'incendie, pour l'année	$194,000 44	
Primes sur les risques maritimes, pour l'année	45,000 46	
Primes sur les risques de rivière, pour l'année	[illegible]	$426,713 44
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour		$295,255 00
Pertes remboursées, sur risques d'incendie	$69,276 07	
Sur risques maritimes	42,400 13	
Sur risques de rivière	111,826 03—$[illegible] 00	
Taxes, escomptes au lieu de scrip, timbres, dépenses, compte d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc	[illegible]—$[illegible] 60	
Profits nets		$70,238 42
La Compagnie possède l'Actif suivant:		
Comptant à recevoir	$[illegible] 30	
Prêts sur hypothèque	[illegible]—$140,411	
Prêts sur nantissement et valeurs sur demande	165,446 15	
En caisse	144,306 12—$181,141 2	
Propriété immobilière	75,000	
Bonds de la ville, actions de banques et autres	140,057	
Primes en voie de recouvrement	66,417	
		$[illegible]
La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de	$[illegible]	
Scrips forfaits	[illegible]	
Intérêts en mains sur scrips	[illegible]	

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé par-devant moi ce 18 mai 1872.

W. N. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-cinq et un tiers pour cent sur les primes acquises ayant droit à la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi d'un mois prochain, francs de timbre.

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Maddocks,	F. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
E. H. Summers,	S. Newgass,
F. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Garrard,
S. B. Newman.	19 mai—1an

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES E. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président,
S. W. LOMAX, secrétaire,
G. C. M. HATTON, Agent génér.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE Agence, No 23 de la rue Carondelet, Orléans.

OFFICIERS:

F. H. HATCH, Président.
S. T. MERRICK, Vice-Président
R. R. SIMMES, Sec. et Agent à Eta

MÉDECINS SURVEILLANT

M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M

DIRECTEURS:

S. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Witts,	Thos. Fleuriliugo
R. A. Hatch,	Octave Voorhies,

R. R. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie

GEO. MERZ,
OLD BASIN BREWERY
Corner Villeré and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange, Royal St., at the office of Messrs. C. E. Girardey & Co., where all orders left, there will be attended to at all hours. 2 juil—1an